

## MON PÈRE EST ALCOOLIQUE

---

Par Profil supprimé Postée le 13/04/2017 22:59

Bonjour, depuis la mort de mon grand-père paternel , mon père est devenu alcoolique.( il y a environ 1an). Il est violent verbalement, parano, et deviens dangereux. Je ne lui parle plus, mais je veux l'aider, s'il vous plaît aidez moi, il passe ses journées dans la rue avec les clochards bourré en bord de route.. donnez moi des conseils pitié...

---

### Mise en ligne le 18/04/2017

Bonjour,

Tout d'abord, nous vous prions de nous excuser pour le délai de réponse.

Votre père boit beaucoup d'alcool depuis le décès de son père. Il a changé de comportement et reste dans la rue en état d'ébriété. Vous avez décidé de ne plus lui parler mais pour autant vous souhaitez lui venir en aide.

Votre père s'est mis à boire suite à un choc psychologique. La souffrance qu'il ressent, depuis ce jour là, doit certainement être insupportable pour lui. Ne trouvant pas d'autres moyens pour s'apaiser, il s'est probablement dirigé vers l'alcool, entre autres, pour ses effets anti-dépresseurs et anxiolytiques. L'alcool agit directement au niveau du cerveau et modifie l'état de conscience dans lequel on se trouve. Son effet désinhibiteur peut amener la personne qui consomme à adopter des propos et un comportement dangereux, agressifs.

Il est difficile d'aider une personne en souffrance si elle ne le souhaite pas; dans certaines situations où la personne dépendante est dans un état très préoccupant, on peut essayer de la faire hospitaliser contre sa volonté. Il est dans ce cas nécessaire d'obtenir un avis médical. C'est à un médecin (éventuellement le médecin traitant) d'établir si l'hospitalisation semble être une solution adaptée.

C'est également un médecin qui doit effectuer la demande auprès d'un centre hospitalier. Sachez que ces hospitalisations se font dans des services de psychiatrie ou de psychologie médicale et non dans un service spécialisé pour les dépendances. En matière d'addiction, il n'est pas possible de contraindre quelqu'un à faire un sevrage s'il ne le souhaite pas.

Vous semblez beaucoup vous inquiéter pour lui et nous le comprenons. Il nous semble important de vous dire de prendre soin de vous, de vous entourer au maximum de personnes de confiance si possible. Vous ne devez pas garder votre souffrance en vous.

Si vous le souhaitez, il est possible que vous bénéficiiez du soutien de professionnels spécialisés en addictologie. Il existe des CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) dans lesquels se tiennent des consultations confidentielles et gratuites proposées par des professionnels de santé (médecins, psychologues, travailleurs sociaux..). Ils viennent en aide aux usagers mais également à l'entourage.

Vous pourrez trouver leurs coordonnées via le site [www.alcool-info-service.fr](http://www.alcool-info-service.fr) à la rubrique "adresses utiles".

Pour toutes autres questions ou pour un soutien, n'hésitez pas à nous contacter soit par téléphone au 0980 980 930, tous les jours de 8h à 2h ou par chat, via notre site internet, tous les jours de 14h à minuit.

Bien à vous